

A Parisian scene with the Eiffel Tower in the background and a boat named 'MYOSOTIS' in the foreground. The image is a composite with a blue tint. The Eiffel Tower is the central focus in the background, with other Parisian buildings and a bridge visible. In the foreground, a boat with the name 'MYOSOTIS' is docked. The text is overlaid on the image.

Organisation du SYNPREFH
proposée en vue dossier DPC

P.ODOU

Journée hiver Synprefh 2010

Besoins

- Avoir un syndicat fort, actif sur les sujets professionnels
- Avoir un congrès attractif syndicalement mais également sur la FMC puisque la venue de nos adhérents y est de plus en plus conditionnée
- Proposer des documents de pratique professionnelle adaptés, à jour et des aides pour évaluer ces pratiques

Organisation proposée 2010 SYNPREFH

BN Pharmaciens hospitaliers ou Hospitalo-Universitaires élus

Comité stratégique - Chargés de missions

Délégués régionaux Pharmaciens hospitaliers

Comité scientifique : Pharmaciens hospitaliers et hospitalo-universitaires

Comité pédagogique : Praticiens hospitaliers ou hospitalo-universitaires

Comité d'organisation Hopipharm : Pharmaciens hospitaliers ou hospitalo-universitaires



BN

- Le syndicat est administré par un bureau national de onze membres, élus pour quatre ans, d'un représentant des délégués régionaux élus par ceux-ci, d'un représentant des assistants.
- Le bureau national est renouvelé partiellement tous les deux ans, alternativement par six puis cinq membres.
- Le fonctionnement du bureau national est défini par un règlement intérieur, révisable après chaque élection ainsi qu'à la demande du président ou de la majorité du bureau national.
- Le bureau national est composé d'un président, d'au moins deux vice-présidents, d'un secrétaire général, d'un trésorier et d'autres membres dont les attributions sont fixées par le règlement intérieur.
- Le président est élu tous les deux ans à bulletin secret par les membres du bureau national.

Comité scientifique

- 15 membres dont

▪ 12 membres nationaux

- 6 Hospitalo-universitaires

- Sylvie Crauste-Manciet MCU-PH
- Bertrand Décaudin MCU-PH
- Gaël Grimandi PU-PH
- Pascal Odou PU-PH
- Valérie Sautou-Miranda MCU-PH
- Rémi Varin MCU-PH

- 6 Hospitaliers

- Christian Cornette PH
- Edgar Tissot PH
- Pascal Maire PH
- Isabelle Jolivet PH
- Marie-Claude Bongrand PH
- Solange Lao PH

▪ 3 membres choisis dans la région du congrès. En 2010,

- Catherine Demange PH
- Jean Vigneron PH
- Pascal Rohrbach PH



Comité scientifique

- Les membres du comité scientifique sont nommés par le BN parmi les membres du Synprefh, en fonction de leur implication et de leurs travaux en :
 - DM et Stérilisation
 - Médicament
 - Pharmacotechnie, Analytique, Radiopharmacie
- Ils élisent en leur sein un président
- Les missions du Comité scientifique sont de :
 - Valider les thèmes de formation proposés par le comité pédagogique ainsi que les intervenants
 - Evaluer les formations réalisées
 - Evaluer les résumés des travaux soumis pour le congrès Hopipharm
 - Décider les communications orales retenues
 - Décerner les prix posters et communication orale



Comité pédagogique

- **Composition : 15 membres dont**
 - 4 membres désignés par le comité scientifique
 - 4 membres élus dont un assistant
 - 5 membres désignés par le BN
 - 2 membres d'associations de pharmacie hospitalières européennes désignés par le comité scientifique
- **Ils élisent en leur sein un président**
- **La mission du comité pédagogique est de**
 - Proposer les thèmes de formation continue des pharmaciens hospitaliers et d'évaluation des pratiques professionnelles qui seront organisés par le Synprefh pour l'année à venir
 - Proposer les intervenants au comité scientifique



Délégués régionaux

- 22 membres élus dans chaque région par les adhérents
- Un représentant siège au bureau national
- Mission :
 - Participent à l'information des adhérents de leur région et servent de lien avec le bureau national
 - Proposent au bureau national des thèmes de réflexion
 - Peuvent être chargés par celui-ci d'enquêtes ou d'études à visée syndicale ou professionnelle
- Les délégués régionaux sont élus pour quatre ans, à l'issue d'élections organisées dans la continuité du renouvellement partiel des membres du bureau national dans les conditions fixées par le règlement intérieur
- Renouvelés partiellement tous les deux ans, par moitié des membres



Chargés de mission

- 40 praticiens hospitaliers ou hospitalo-universitaires
- Dont la moitié environ participe au comité stratégique
- Mission :
 - Aider le bureau national dans ses actions de veille scientifique et réglementaire
 - Proposer au bureau national des orientations quant aux actions syndicales ou professionnelles à mener
- Les chargés de mission sont nommés par le bureau national pour quatre ans.

